

FICHE D'ENGAGEMENT CAUTIONNAIRE

ETAT CIVIL

Nom		Situation de famille	
Prénom		Nombres d'enfants	
Date de naissance		Personnes à charges	
Lieu de naissance / Dépt		N° Carte d'identité	
Nationalité		N° allocataire CAF	
		N° sécurité sociale	

ADRESSE ACTUELLE

Téléphone	
N° / rue Code postal Ville	
Email	

VIE PROFESSIONNELLE

Profession		Revenus mensuels	
Date d'embauche		Autres revenus	
CDD (durée) / CDI		Total revenus nets	
Employeur Nom, adresse, téléphone			

PIECES A FOURNIR

- Pièce d'identité ou livret de famille
- SALARIE :
 - Trois derniers bulletins de salaire
 - Attestation employeur
- RETRAITE :
 - Derniers bulletins de pension de retraite
- PROPRIETAIRE :
 - Dernière taxe foncière
- LOCATAIRE :
 - Dernière quittance de loyer
- Deux derniers avis d'imposition
- Relevé d'identité bancaire

Je m'engage pour l'exécution des obligations du locataire résultant du bail précité, à savoir le paiement :

- des éventuelles indemnités d'occupation ou astreintes ;
- des dégradations et réparations locatives
- des frais et indemnités éventuels de procédure.

En cas de décès, il y aura solidarité entre mes héritiers ou représentants dans la mesure où ils seront tenus au paiement de la dette.

Loyer mensuel : Provisions sur charges :

Dépôt de garantie : Honoraires de location :

Durée du bail :

MENTIONS MANUSCRITES

Texte à reproduire de la main de la caution au sein de l'agence :

« Après avoir reçu toute information sur la nature et l'étendue des obligations que je contracte, Je, soussigné, (*nom et prénom*) déclare me porter caution solidaire, sans bénéfice de division ni de discussion, du règlement des loyers, charges, taxes, impôts, réparations locatives, indemnités d'occupation et toutes autres indemnités, et tous intérêts dus par (*nom et prénom du ou des locataires*) en vertu du bail qui lui a été consenti pour une durée de ans à compter du pour les locaux situés dans l'immeuble sis

bail dont j'ai pris connaissance et dont un exemplaire m'a été remis, et ce même en cas de changement de bailleur.

- ai noté que le montant initial du loyer, des provisions sur charges s'élève à (*en lettres et en chiffres*) euros, payable par - mois ¹- d'avance, et révisable annuellement selon la variation par rapport au trimestre de l'année précédente, selon l'indice de référence des loyers (IRL) publié par l'INSEE.

Ce bail pouvant être reconduit tacitement, légalement ou conventionnellement, pour une durée déterminée, cet engagement de cautionnement sera valable par dérogation à l'article 1740 du Code civil jusqu'à l'extinction des obligations dudit locataire sans pouvoir dépasser la durée dudit bail renouvelé ou tacitement reconduit deux fois pour la même durée.

Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du titre I de la loi du 6 juillet 1989 modifiée par la loi du 21 juillet 1994 ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit la notification de la résiliation. »

¹ rayer les mentions inutiles

